

ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

organisation

Question écrite n° 84463

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice sur le rapport d'information sur les professions juridiques réglementées. Il propose d'expérimenter pour deux ans, dans deux cours d'appel (l'une à dominante rurale, l'autre à dominante urbaine, et dont les tribunaux de grande instance disposent de réseaux d'échanges dématérialisés) une extension de la postulation devant les tribunaux de grande instance situés dans le ressort de ces cours ; accélérer la généralisation et l'optimisation du réseau privé virtuel des avocats (RPVA). Il souhaiterait connaître son avis sur le sujet.

Données clés

Auteur: M. Pierre Morel-A-L'Huissier

Circonscription: Lozère (1re circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 84463

Rubrique: Professions judiciaires et juridiques

Ministère interrogé : Justice Ministère attributaire : Justice

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : <u>7 juillet 2015</u>, page 5142 Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)